Procès Verbal
Assemblée Générale

Jeudi 30 mars 2023

CNSF

Collège National
des Sages-Femmes
de France

OUVERTURE DE SÉANCE

Le jeudi 30 mars 2023 s'est réunie l'Assemblée Générale du Collège National des Sages-femmes de France (CNSF), hébergé au RSPP au 52 boulevard Magenta 75010 Paris.

La réunion s'est tenue au Palais des Congrès d'Issy-Les-Moulineaux, 25 avenue Victor Cresson 92130 Issy-les-Moulineaux en salle n°5.

Il a été établi une feuille de présence signée par chaque personne présente en séance après identification visuelle, annexée. La feuille de présence est certifiée exacte et sincère par le président de séance et la secrétaire de séance.

L'assemblée générale est présidée par Adrien GANTOIS, en qualité de président du CNSF et la secrétaire de séance est Eléonore BLEUZEN-HER, en qualité de secrétaire générale du CNSF.

La réunion se tient conformément aux statuts de l'association.

Nombre d'adhérent.e.s à jour de leur cotisation au 30 mars 2023 : 456

Quorum : (456 : 2) + 1 = 229

Nombre de votant.e.s présents : 58

Nombre de procurations reçues et valables : 23

Nombre total de votes : 81

Procurations reçues et valables :

BAUMANN Sophie - BATTUT Anne - BENOIT Alexandra - BERTRAND Murielle - BESNARD Lise - BLANCHOT-ISOLA Christine - DA COSTA LIMA INCORVAIA Morgane - DURAND TONNERRE Clémence - DUTRIAUX Nicolas - FILLON Chloé - FOULHY Catherine - GUÉRIAU Maryse - JAËN Marielle - JANNIN Valentine - KHENICHE Myriam - MARCHAND Maud - MEIFFRE Maryse - OCTO Hélène - PALLUEL Clémence - PAYEN Céline - RICHER Anne - SIMON Agnès - ZANARDI-BRAILLON Michèle

⇒ Le quorum n'est pas atteint pour une Assemblée Générale Ordinaire

⇒ Appel d'une Assemblée Générale Extraordinaire

⇒ Ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire à 18h25.

ORDRE DU JOUR

Le président rappelle que l'Assemblée Générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapport Moral
2. Rapport Financier
3. Elections pour le renouvellement du Conseil d'Administration
4. Réforme statutaire
5. Points divers et questions diverses
    a. Cotisations annuelles
    b. Propositions de membres d'honneur
    c. Questions diverses

DÉLIBÉRATIONS

1. RAPPORT MORAL

Présenté par Adrien GANTOIS, président du CNSF

Animation du Réseau et promotion de la recherche

Les JSF 2022 se sont déroulées les 31 mars et 1er avril, ce fut le premier congrès en présentiel post pandémie COVID.

La première édition de la Journée Régionale Sages-Femmes (JRSF) a eu lieu le vendredi 23 septembre 2022 à Marseille. Organisée en collaboration avec l'école de Marseille, cette édition a été une réussite. La thématique portait sur le post-partum pour diffuser des préconisations sur l'EPNP et RPC CNSF 2021 sur les interventions périnatales.

Nous avons décidé dans notre politique générale d'organiser 2 fois par an des webinars sur des thématiques précises. En 2022, a eu lieu le premier webinar sur les Maisons de Naissances en collaboration avec le Collectif des Maisons de Naissance. Le jour J, environ 300 personnes se sont connectées et le x-webinar a été visionné 1 300 fois depuis sa publication sur notre chaîne Youtube.

Formation et outils pratiques

Groupe de travail "Allaitement Maternel" dont l'objectif est de diffuser les RPC 2021 sur le chapitre de l'allaitement maternel. Une fiche à destination des patientes a été mise en place, ainsi que la série de webinars diffusée à partir de décembre 2022.

Deux autres groupe de travail se sont mis en place en lien avec des chapitres des RPC CNSF 2021:

- Liens d'attachement dont les travaux sont en cours
- Activité physique et grossesse dont les travaux sont en cours de finalisation

Parallèlement, le CNSF a été sollicité par la DGS (Direction Générale de la Santé) pour la mise en place d'un outil numérique pour la santé environnementale, toujours en lien avec les RPC CNSF 2021.

Recherche : rapports, préconisations et RPC

Téléconsultations : Enquête qualitative sur les téléconsultations, sortie en mars 2022. Delphi sur les usages de la téléconsultation par les sages-femmes afin d'obtenir des cas d'usage de téléconsultation dans la pratique de sages-femmes. Le 1er tour a eu lieu, le 2ème est en cours.

https://static.cnsf.asso.fr/wp-content/uploads/2022/09/Rapport-Telecs-Chartage-en-cours.pdf

Traduction des standards européens sur les maisons de naissance : Ce travail a supposé la création d'un réseau entre trois pays d'Europe francophone : Belgique, France et Suisse. Le CNSF travaille donc conjointement avec les sociétés savantes et associations de sages-femmes de ces deux pays, mais aussi des associations de représentant.e.s d'usager.e.s - en France, le CIANE.

https://www.cnsf.asso.fr/maisons-de-naissance-les-standards-europeens-du-munet-disponibles-en-version-francaise/

Traduction des RPC 2021 en anglais pour diffusion internationale.

Préconisations EPNP : Suite à l'instauration de l'EPNP dans le parcours postnatal, le CNSF a souhaité diffuser des préconisations afin de faciliter la mise en pratique par les professionnel.le.s de santé, notamment les sages-femmes. Au bout de 2 mois, des préconisations ont vu le jour (accord d'expert.e.s), en partenariat avec le CIANE et Maman Blues.

https://www.cnsf.asso.fr/preconisaions-cnsf-entretien-postnatal-precoce/

Position Paper sur les violences dans les soins gynécologiques et d'obstétrique : En décembre 2022, la revue Midwifery a publié un article scientifique, écrit par des sages-femmes expert.e.s du CNSF, sur les violences dans les soins de gynécologie et d'obstétrique intitulé « Avenues for measuring and characterising violence in perinatal care to improve its prevention: A position paper with a proposal by the National College of French Midwives ».Ce dernier a pour vocation de quantifier et de caractériser la violence en périnatalité, dans des études en population et à partir des perceptions de chaque femme interrogée.

https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S0266613822002716

RPC 2024 - La thématique des prochaines RPC portent sur les Sorties précoces, et seront coordonnées par Anne Rousseau et Laurent Gaucher. La première réunion a eu lieu fin mars 2023.

Nouveaux prix avec l'institut CERBA : 2 nouveaux prix : Prix de Recherche Solidaire & Prix d'initiative clinique et solidaire.

Représentation

Livre Blanc « et si on parlait d'elles? », à l'initiative du CNSF et en collaboration avec les autres organisations de sages-femmes, ce livre blanc était à destination des candidat.e.s à l'élection présidentielle et législatives.

https://www.cnsf.asso.fr/livre-blanc-sages-femmes-2022-et-si-on-parlait-delles/

Depuis fin de l'année 2022, l'ONSSF a sollicité l'agence PROCHES pour une aide et un appui au lobbying dans l'objectif de l'obtention du statut PH. L'ONSSF nous convie aux réunions hebdomadaires.

Les différents groupes de travail "Représentation" :

- Groupe de Travail Périnatalité (MINISTÈRE DE LA SANTÉ)
- GT DISPOSITIFS RÉGIONAUX DE PÉRINATALITÉ
- COMITÉ D'ORIENTATION DE L'ENP
- EVALUATION POLITIQUE PUBLIQUE PÉRINATALITÉ (COUR DES COMPTES)
- CELLULE DE CRISE SAGES-FEMMES (ÉTÉ 2022)
- GT SUR DES FUTURES RPC MAISONS DE NAISSANCE (HAS)
- GT FFRSP sur la gestion des risques de l'accouchement à domicile

Auditions du CNSF :

- PPL 6ÈME ANNÉE : AUDITION AU SÉNAT (SEPTEMBRE 2022)
- PEC PSYCHOLOGIQUE FAUSSES COUCHES (ASSEMBLÉE NATIONALE DÉCEMBRE 2022)
- CONSTITUTIONNALISATION DE L'IVG (RÉUNION PLANNING/ELISABETH BORNE)
- CCNE - RESPECT DE L'INTIMITÉ ET DU CONSENTEMENT (SEPTEMBRE 2022)
- IGAS : financement du dispositif de certification des PdS
- DGS : PLAN NATIONAL SANTÉ ENVIRONNEMENT (mai 2022)
- DGOS : ÉCHANGE AUTOUR DES TEXTES RÉGLEMENTAIRES SUR LES MDN (MARS 2022)
- MISSION IGAS-IGESR : 6ÈME ANNÉE / FORMATION INITIALE (FÉVRIER 2022)

REPRÉSENTATION INTERNATIONALE :

- Nouvelle Chargée de mission : Caroline Matteo
- Représentation au Council de l'ICM
- ICM 2026 : finale perdue face à Lisbonne
- Congrès ICM en juin 2023 à Bali

Vote du rapport moral de l'année 2022 présenté par le président			
Justificatifs de vote : /			
NPPV : 0	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 81

⇒ Le rapport moral 2022 a été adopté à l'unanimité.

Le rapport d'activité 2022 est en cours de rédaction, et sera publié en juin.

2. RAPPORT FINANCIER

cf annexe 3. Bilan financier 2022

Présenté par Laurent GAUCHER, trésorier du CNSF.

Remerciements à Michèle Zanardi qui a tenu les comptes pendant de très nombreuses années avec rigueur, ce qui a permis notamment d'investir au niveau des RH. Pour rappel, nous avons l'équivalent de 3 salariés :

- Adrien Gantois, qui est indemnisé depuis 2 ans dans son rôle de président
- Louise Mercier, coordinatrice de projets
- Morgan Theis, chargée de communication en alternance

Ce pôle RH est assez coûteux (60 000€ annuels environ) mais indispensable pour le développement de la structure. Les autres postes de dépenses importants de 2022 concernent notamment les traductions en anglais et le chartage des différentes productions scientifiques.

TOTAL RECETTES = 193 876,93 €
TOTAL DEPENSES = -154 923,08 €
BALANCE = 38 953,85 €

Avoir au 1er janvier 2022 : 33 169,14 €
Etat des comptes au 1er janvier 2023 : 72 122,99 €

- Avoir Caisse : 204,16 € (que nous allons passer sur le compte courant)
- Compte Chèque : 68 834,34 €
- Livret épargne : 506,01 €
- Livert A : 1 078,48 €
- Compte PayPal : 1 500,00 €

Vote du rapport financier de l'année 2022 présenté par le trésorier			
Justificatifs de vote : Laurent Gaucher ne prend pas part au vote car responsable du bilan comptable.			
NPPV : 1	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 80

⇒ Le bilan financier 2022 a été adopté à l'unanimité.

3. ELECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

cf annexe 4. Résultats vote élections

Les statuts prévoient ; Article 9 - Composition du conseil d'administration et du bureau (statuts version juin 2021)
Le Conseil d'Administration est composé d'au moins 20 membres titulaires qui se répartissent de la façon suivante :
a) de 20 représentant.e.s du Collegium des adhérent.e.s à titre individuel élu.e.s à bulletins secrets, renouvelables par moitié tous les 2 ans en Assemblée Générale – voix délibérative ; [...]

⇒ Renouvellement des membres du mandat 2019 - 2023

Présentation des candidat.e.s

Suite à l'appel à candidatures qui s'est clôturé le dimanche 26 février 2023, 13 candidatures ont été reçu :

1 - Madame ABIOLA Lucile

2 - Madame AMBROISE Gaëlle

3 - Madame BAUNOT Nathalie

4 - Madame CHALUT-NATAL MORIN Christine

5 - Madame DA COSTA LIMA INCORVAIA Morgane

6 - Madame DURAND-TONNERRE Clémence

7 - Monsieur GAUCHER Laurent

8 - Madame HANQUART Isabelle

9 - Madame HERNANDEZ Isabelle

10 - Madame LEGOUAIS - LENGLEMETZ Sophie

11 - Madame MATTEO Caroline

12 - Madame OURAGA Chloé

13 - Madame THARWAT Dahli

Les candidat.e.s ont pu se présenter chacun leur tour (en présentiel et vidéo pour celles qui n'étaient pas présentes).

Organisation du vote

Deux scrutateurs : Priscille SAUVEGRAIN et Sébastien RIQUET

Présidente du bureau de vote : Anne CHANTRY

Aides : Marianne JACQUES et Florence LEMAIRE

Vote à bulletins secrets sous le contrôle des 2 scrutateurs.

Résultat du vote

Nuls : 10 nuls
GAUCHER Laurent - ELU - 70 voix
ABIOLA Lucile - ÉLUE - 69 voix
MATTEO Caroline - ELUE - 66 voix
HERNANDEZ Isabelle - ÉLUE - 63 voix
AMBROISE Gaëlle - ÉLUE - 56 voix
BAUNOT Nathalie - ÉLUE - 54 voix
LEGOUAIS-LENGLEMETZ Sophie - ÉLUE - 52 voix
CHALUT NATAL MORIN Christine - ÉLUE - 49 voix
THARWAT Dahlia - ÉLUE - 49 voix
INCORVAIA Morgane - ÉLUE - 43 voix
DURAND-TONNERRE Clémence - NON ÉLUE - 41 voix
OURAGA Chloé - NON ÉLUE - 31 voix
HANQUART Isabelle - NON ÉLUE - 28 voix

Le dépouillement du bureau de votes ayant pris du temps, les personnes constituant le bureau de vote ont donné procuration aux membres suivants pour les points suivants :

Sébastien RIQUET et Anne CHANTRY donnent procuration à Lionel DI MARCO
Florence LEMAIRE et Marianne JACQUES donnent procuration à Fiona PERNOLLET
Priscille SAUVEGRAIN donne procuration à Emilie OHAYON pour elle et sa procuration

4. RÉFORME STATUTAIRE

Présenté par Eléonore BLEUZEN-HER, secrétaire Générale du CNSF.

Volonté d'adapter les statuts avec l'évolution de la structure :

- Adapter les statuts à l'évolution de la structure

⇒ Modification de l'objet et des buts du CNSF *(Le CNSF est la société savante des sages-femmes)* ;
⇒ Suppression des commissions techniques (possibilité d'en créer si besoin) ;
⇒ Conditions de vote à l'Assemblée Générale ;

- Apporter plus de lisibilité au fonctionnement du CNSF

⇒ Clarifier la rédaction des statuts avec une organisation en 3 titres ;
⇒ Être un peu plus précis sur certains points et plus souple sur d'autres.

Pour ce travail, 1 groupe de travail constitué lors du séminaire annuel en septembre 2022 : Sarah, Fabienne, Nathalie et Michèle. La version qui a été présentée à cette AG, a été validée par le CA en février 2023. Pour information, cette réforme statutaire nécessitera la mise à jour du Règlement Intérieur, ce qui a déjà été commencé.

Après échanges, l'assemblée ne souhaite pas changer les conditions de vote à l'assemblée générale annuelle, c'est-à-dire que les membres qui peuvent voter doivent être à jour de leur cotisation le jour de l'AG et non le 31 décembre de l'année n-1.

Il est procédé au vote des statuts avec la modification proposée par l'AG (article 10 de la version présentée) : ***Seuls les membres à jour de leur cotisation le jour de ladite Assemblée peuvent voter****. Chacun de ces membres, y compris la ou le président.e, ne peut recevoir plus de 2 pouvoirs, selon les modalités de pouvoirs précisées dans le règlement intérieur.*

Vote de la réforme statutaire proposée avec modification de l'article 10			
Justificatifs de vote : /			
NPPV : 0	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 81

⇒ Les nouveaux statuts sont adoptés à l'unanimité et seront envoyés à la préfecture dans les temps impartis pour la prise en compte des modifications, notamment de l'objet et des buts.

5. POINTS DIVERS ET QUESTIONS DIVERSES

Cotisation annuelle CNSF

Présenté par Eléonore BLEUZEN-HER, secrétaire Générale du CNSF.

❖ *COTISATION COLLÈGE DES ADHÉRENT.E.S À TITRE INDIVIDUEL*

Actuellement :

- Sage-femme en exercice : 60 €
- Sage-femme retraité.e : 30 €
- Etudiant.e sage-femme : Gratuit

Pour information, augmentation de 5€ de la cotisation lors de l'Assemblée Générale 2022.

⇒ Proposition de conserver ces tarifs jusqu'à la prochaine AG (mars 2024)

Vote de la cotisation du Collège des adhérent.e.s à titre individuel selon proposition au-dessus			
Justificatifs de vote : /			
NPPV : 0	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 81

⇒ La cotisation sera de 60€ pour les SF en exercice, 30€ pour les SF retraité.e.s et gratuite pour les ESF jusqu'à la prochaine AG en mars 2024.

❖ *COTISATION COLLÈGE DES ASSOCIATIONS ET SYNDICATS*

Actuellement, selon le règlement intérieur en vigueur :

L'AG définit le montant de la cotisation par tranches en fonction du nombre d'adhérents déclarés. Ce présent RI précise ainsi la répartition des tranches forfaitaires :

- *tranche 1 de 20 à 100 adhérents = 50€*
- *tranche 2 de 101 à 250 adhérents = 100€*
- *tranche 3 de 251 à 500 adhérents = 150€*
- *tranche 4 de 501 à 1000 adhérents = 200€*
- *tranche 5 de 1001 à 1500 adhérents = 250€*
- *tranche 6 de 1501 à 2000 adhérents = 300€*
- *tranche 7 de 2001 et plus adhérents = 350€*

Pour information, pas de révision de ces adhésions depuis la création du Collegium d'associations (2016).

⇒ Proposition d'augmenter le nombre minimal d'adhérent.e.s et de diminuer le nombre de tranches.

- **tranche 1 de 100 à 250 adhérents - 150 €**
- **tranche 2 de 251 à 500 adhérents - 200 €**
- **tranche 3 de 501 à 1000 adhérents - 300 €**
- **tranche 4 de 1001 et plus adhérents - 400 €**

Vote de la cotisation du Collège des associations et syndicats selon proposition au-dessus			
Justificatifs de vote : /			
NPPV : 0	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 81

Propositions de membres d'honneur

Article 4 - Les Membres (statuts version juin 2021) *: [...] Membres d'honneur qui sont des personnalités françaises ou étrangères dont l'activité et les travaux contribuent à l'essor de la discipline Maïeutique ;*

Article 5 - Adhésion (statuts version juin 2021) : *[…] Les membres d'honneur sont nommé.e.s après avis favorable du Conseil d'Administration (CA) et pourront être dispensé.e.s de cotisation*

⇒ Proposition Michèle Zanardi et Sophie Guillaume

Vote pour que Michèle Zanardi soit membre d'honneur du CNSF			
Justificatifs de vote : /			
NPPV : 0	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 81

⇒ Michèle Zanardi est membre d'honneur du CNSF.

Vote pour que Sophie Guillaume soit membre d'honneur du CNSF			
Justificatifs de vote : /			
NPPV : 0	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 81

⇒ Sophie Guillaume est membre d'honneur du CNSF.

Questions diverses

Il n'y a pas de question de la part de l'Assemblée.

Clôture de l'Assemblée Générale à 20h10

Adrien Gantois

Président du CNSF

Eléonore Bleuzen-Her

Secrétaire Générale du CNSF

ANNEXES

Annexe 1 - Liste d'émargement des personnes présentes

Annexe 2 - Liste des procurations

Annexe 3 - Bilan financier 2022

Annexe 4 - Résultats vote élections

~~38~~ 40.

CNSF
Collège National
des Sages-Femmes
de France

14 procurations

	NOM et PRENOM	Nombre de Pouvoir(s)	Nombre total de Vote(s)	SIGNATURE
1	BLEUZEN-HER Eléonore	2	3	
2	Riquet Sébastien	0	1	
3	JACQUET Marianne	0	1	
4	HOCQUETTE Alice	0	1	
5	THARWAT DAHLIA	0	1	
6	DI MARIO Lionel	0	1	
7	PAYSANT Sabine	2	3	
8	BAUNOT Nathalie	2	3	
9	HONPERRUS Marion	0	1	
10	BENTIVANY Sarah	2	3	
11	GANTOIS Adrien	2	3	
12	OKAYON Emilie	0	1	
13	CHEANTRY Anne	0	1	
14	BARAZINSKI Chloé.	0	1	
15	RIVIERE Michèle	0	1	
16	MARETTE Caroline	0	1	
17	GRENN Apolline	0	1	
18	BLOUCH Estelle	0	1	
19	JERUIN Marie	0	1	
20	CHEPNUT Natal Christine	1	2	
21	AMBROISE Gaelle	1	2	
22	GALLET Fabienne	0	1	
23	Guillaume Sophie	2	3	
24	TESSIER Veronique	0	1	
25	LEANQUART Isabelle	0	1	

~~38~~

25. PERNOLLET Fiona 07

~~31~~ 32

	NOM et PRENOM	Nombre de Pouvoir(s) (5)	Nombre total de Vote(s) (38)	SIGNATURE
26	SIEG Charlène	0	1	
27	FREMONDIERE Pierre	0	1	
28	APRIOLA Lucile	0	1	
29	MATTEO Caroline	0	1	
30	LEROY Fabienne	0	1	
31	HERNANDEZ Isabelle	0	1	
32	COURCIER Camille	0	0	
33	GAUTHIER Charlotte	0	1	
34	BERANGER Remi	0	1	
35	CALERO Linda	0	1	
36	LECORGUILLE Marion	0	1	
37	GIOVANIE Inès	2	3	
38	OURAGA Chloé	0	1	
39	GRIMAUD SAVEL Marie	0	1	
40	BREZE Flore	0	1	
41	BRON Celia	0	1	
42	BELKASSEN Willy	0	1	
43	ESKENAZI Sylvie	0	1	
44	PONTUS Marie Geneviève	0	1	
45	BARRIER Pauline	0	1	
46	DECOTTE Noemie	0	1	
47	LAISNE Elise	0	1	
48	ENGELWIN Emeline	0	1	
49	CLADY Emilie	0	1	
50	DEBANNE Nadia	0	1	
51	SAUVEGRAIN Prisca	1	2	
52	GANCHER Laurent	2	3	

~~52 CALADU Cynthia~~

52 LEMAIRE Florence 0 1

pouvoirs (23) (9)

	NOM et PRENOM	Nombre de Pouvoir(s)	Nombre total de Vote(s)	SIGNATURE
53	VOILLEQUIN Sandrine	0	1	
54	COMBOT Caroline	2	1	
55	REVERT Mathilde	0	1	
56	MIGEON Pierre-Antoine	0	1	
57	BOUVIER Anthony	0	1	
58	DUMORTIER Camille	2	3	
59	CAUBOU Cynthie	0	1	
60	Pauline Blanc Petit			
61				
62				
63				
64				
65				
66				
67				
68				
69				
70				
71				
72				
73				
74				
75				
76				
77				
78				
79				

(81)

	NOM et PRENOM	Nombre de Pouvoir(s)	Nombre total de Vote(s)	SIGNATURE
80				
81				
82				
83				
84				
85				
86				
87				
88				
89				
90				
91				
92				
93				
94				
95				
96				
97				
98				
99				
100				
101				
102				
103				
104				
105				
106				

	NOM et PRENOM	Nombre de Pouvoir(s)	Nombre total de Vote(s)	SIGNATURE
107				
108				
109				
110				
111				
112				
113				
114				
115				
116				
117				
118				
119				
120				

NOMBRE D'ADHÉRENTS À JOUR DE LEUR COTISATION AU 30 MARS 2023 = 456

QUORUM = (456 : 2) + 1 = 229

NOMBRE DE VOTANTS PRÉSENTS = 58

NOMBRE DE PROCURATIONS = 23

NOMBRE TOTAL DE VOTES = 81

Eléonore BLEUZEN-HER.

CNSF
Collège National
des Sages-Femmes
de France

PROCURATIONS

Assemblée Générale 2023 - 30 mars 2023

	NOM - Prénom de la personne qui donne procuration	A jour de sa cotisation CNSF	NOM - Prénom de la personne mandatée	A jour de sa cotisation CNSF
1	BERTRAND Murielle	☑	AMBROISE Gaëlle	☑
2	BATTUT Anne	☑	GAUCHER Laurent	☑
3	DA COSTA LIMA INCORVAIA Morgane	☑	GAUCHER Laurent	☑
4	DURAND TONNERRE Clémence	☑	BLEUZEN-HER Eléonore	☑
5	BESNARD Lise	☑	BLEUZEN-HER Eléonore	☑
6	DUTRIAUX Nicolas	☑	GANTOIS Adrien	☑
7	FILLON Chloé	☑	GANTOIS Adrien	☑
8	RICHER Anne	☑	BENJILANY Sarah	☑
9	MARCHAND Maud	☑	GIOVANE Inès	☑
10	JANNIN Valentine	☑	GIOVANE Inès	☑
11	PALLUEL Clémence	☑	BENJILANY Sarah	☑
12	KHENICHE Myriam	☑	GUILLAUME Sophie	☑
13	BAUMANN Sophie	☑	SAUVEGRAIN Priscille	☑
14	BLANCHOT-ISOLA Christine	☑	COMBOT Caroline	☑
15	ZANARDI-BRAILLON Michèle	☑	GUILLAUME Sophie	☑
16	JAËN Marielle	☑	COMBOT Caroline	☑
17	PAYEN Céline	☑	DUMORTIER Camille	☑
18	BENOIT Alexandra	☑	CHALUT-NATAL MORIN Christine	☑
19	MEIFFRE Maryse	☑	DUMORTIER Camille	☑
20	GUÉRIAU Maryse	☑	BAUNOT Nathalie	☑

21	SIMON Agnès	☑	BAUNOT Nathalie	☑
22	OCTO Hélène	☑	PAYSANT Sabine	☑
23	FOULHY Catherine	☑	PAYSANT Sabine	☑

COMPTE DE GESTION 2022

CNSF
Collège National
des Sages-Femmes
de France

RECETTES

COTISATIONS	17 399,50 €
Cotisation	16 999,50 €
Dons	400,00 €
Partenariat	0,00 €
Philips Avent	
Carrefour	
International	6 221,00 €
Remboursements frais ICM	*6 221,00 €*
Prestations externes	71 015,48 €
DGS	*70 000,00 €*
Autres	*1 015,48 €*
Congrès / Webinare	81 862,43 €
JSF	*80 295,43 €*
Webinaire	*1 567,00 €*
Aides de l'Etat	17 299,99 €
Intérêts	78,53 €
TOTAL RECETTES	**193 876,93 €**

DEPENSES

CA	-21 982,47 €
Productions scientifiques	-17 538,48 €
RPC	*-17 538,48 €*
Fiches pratiques	
MOOC	
Cotisation	-10 202,86 €
CNP	*-100,00 €*
EMA	*-1 054,86 €*
ICM	*-9 048,00 €*
Web	-3 185,50 €
Site internet	*-3 185,50 €*
Formation	*0,00 €*
Congrès	-31 837,14 €
JSF	-31 837,14 €
Avocat	-8 538,00 €
Ressources humaines	-61 408,48 €
Frais BNP	-230,15 €
TOTAL DEPENSES	**-154 923,08 €**

BALANCE 38 953,85 €

Avoir au 1er janvier 2022 33 169,14 €

Etat des comptes au 1er janvier 2023

Avoir	Caisse	204,16 €
Chèque		68 834,34 €
Livert épargne		506,01 €
Livert A		1 078,48 €
Compte PayPal		1 500,00 €
		72 122,99 €

CNSF
Collège National des Sages-Femmes de France

RESULTATS VOTE ELECTION - *Assemblée Générale - 30 mars 2023*

CANDIDATS	Nombre de votes	TOTAL	Résultat
1 - Madame ABIOLA Lucile	6		
2 - Madame AMBROISE Gaëlle	4		
3 - Madame BAUNOT Nathalie	5		
4 - Madame CHALUT-NATAL MORIN Christine	5		
5 - Madame DA COSTA LIMA INCORVAIA Morgane	4		
6 - Madame DURAND-TONNERRE Clémence	3		
7 - Monsieur GAUCHER Laurent	7		
8 - Madame HANQUART Isabelle	3		
9 - Madame HERNANDEZ Isabelle	5		
10 - Madame LEGOUAIS - LENGLEMETZ Sophie	5		
11 - Madame MATTEO Caroline	6		
12 - Madame OURAGA Chloé	2		
13 - Madame THARWAT Dahlia	3		

Président.e du bureau :

Scrutateur.rice.s :

Nombre de bulletins : 81

Nombre de bulletins nuls : 0

CNSF
Collège National des Sages-Femmes de France

RESULTATS VOTE ELECTION - *Assemblée Générale - 30 mars 2023*

CANDIDATS	Nombre de votes	TOTAL	Résultat
1 - Madame ABIOLA Lucile		40	69
2 - Madame AMBROISE Gaëlle		34	56
3 - Madame BAUNOT Nathalie		28	54
4 - Madame CHALUT-NATAL MORIN Christine		26	49
5 - Madame DA COSTA LIMA INCORVAIA Morgane		22	43
6 - Madame DURAND-TONNERRE Clémence		25	41
7 - Monsieur GAUCHER Laurent		39	70
8 - Madame HANQUART Isabelle		15	28
9 - Madame HERNANDEZ Isabelle		37	63
10 - Madame LEGOUAIS - LENGLEMETZ Sophie		26	52
11 - Madame MATTEO Caroline		35	66
12 - Madame OURAGA Chloé		20	31
13 - Madame THARWAT Dahlia		32	49

Président.e du bureau : Anne Chautry

Scrutateur.rice.s : Priscille Sauvegrain & Sébastien Riquet

Nombre de bulletins : 40 + 41 = 81.

Nombre de bulletins nuls : 10

CNSF
Collège National des Sages-Femmes de France

RESULTATS VOTE ELECTION - *Assemblée Générale - 30 mars 2023*

CANDIDATS	Nombre de votes	TOTAL	Résultat		
1 - Madame ABIOLA Lucile				69	2
2 - Madame AMBROISE Gaëlle				56	5
3 - Madame BAUNOT Nathalie				54	6
4 - Madame CHALUT-NATAL MORIN Christine				49	
5 - Madame DA COSTA LIMA INCORVAIA Morgane				43	
6 - Madame DURAND-TONNERRE Clémence				41	
7 - Monsieur GAUCHER Laurent				70	1
8 - Madame HANQUART Isabelle				28	
9 - Madame HERNANDEZ Isabelle				63	4
10 - Madame LEGOUAIS - LENGLEMETZ Sophie				52	
11 - Madame MATTEO Caroline				66	3
12 - Madame OURAGA Chloé				31	
13 - Madame THARWAT Dahlia				49	

Président.e du bureau :

Scrutateur.rice.s :

Nombre de bulletins : 81

Nombre de bulletins nuls : 10

CNSF

Collège National des Sages-femmes de France

L'EXPERT AU SENS PRATIQUE,
UNE RÉFÉRENCE POUR LA SANTÉ

Adhérez sur
www.cnsf.asso.fr